INFOR Santé
77, rue d'Alsace
45160 Olivet
www.inforsante.fr

02.38.84.67.67
contact@inforsante.fr

FORMATION : Les soins pénalement ordonnés

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

INFORMATIONS :

Public concerné et pré-requis:

Psychologue ou soignant prenant en charge les soins pénalement ordonnés

Durée : 2 jours

Intervenant :

CONTEXTE :

Les liens entre justice et psychiatrie sont anciens, mais ils prennent aujourd'hui des formes nouvelles et variées. Parmi elles, les « Soins pénalement ordonnés », qui arrivent aujourd'hui en masse dans les CMP , Quel positionnement pour le soignant ? Comment faire émerger la demande de soins? Comment conduire la relation?

LE + DE LA FORMATION

L'élaboration d'outils pratiques en cours de formation.

OBJECTIFS :

- **Connaître les caractéristiques juridiques des SPO et situer la place de chacun des acteurs du dispositif médico – judiciaire**
- **Acquérir des connaissances cliniques sur les populations accueillies dans ce cadre**
- **Savoir mobiliser les techniques de soins dans ces prises en charge spécifiques**

PROGRAMME :

INFOR Santé
77, rue d'Alsace
45160 Olivet
www.inforsante.fr

02.38.84.67.67
contact@inforsante.fr

FORMATION : Les soins pénalement ordonnés

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

Jour 1 : Connaissance du dispositif et positionnement

- Historique, cadre légal et règlementaire, focus sur le consentement et le secret professionnel
- Le rôle des différents acteurs et le positionnement de l'IDE ou du psychologue: les 3 grands principes

Jour 2 : Repères cliniques

- Les caractéristiques sociologiques, biographiques et infractionnelles des publics concernés
- Les traits psychopathologiques et mécanismes de défense
- Transfert et contre-transfert dans les SPO

Jour 3 :

- Les modalités de mobilisation de l'arsenal de soins classique dans ces prises en charge spécifiques

INFOR Santé
77, rue d'Alsace
45160 Olivet
www.inforsante.fr

02.38.84.67.67
contact@inforsante.fr

FORMATION : Les soins pénalement ordonnés

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'apports de connaissances, d'études de cas, d'analyse de pratiques, exercices pratiques …
- Un cadre de références basé sur les recommandations de bonnes pratiques
- L'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration des pratiques en fin de formation

EVALUATION & LIVRABLES

Au démarrage de la formation :

- Contextualisation : appréciation des besoins / attentes des participants et des environnements de travail + formulation du contrat pédagogique
- Évaluation des savoirs et représentations d'entrée : TEST de positionnement PRE/POST

Pendant la formation :

- Évaluation de la satisfaction en fin de journée
- Le cas échéant retour transférabilité en post-intersession

En fin de formation, une évaluation sur 3 des niveaux du modèle Kirk Patrick :

- Évaluation des acquis (test pré-post)
- Évaluation de la transférabilité au terrain (formulation d'axes de progrès)
- Évaluation de la satisfaction

L'évaluation des effets (niveau 4 du modèle Kirkpatrick) est confiée à l'établissement-client (appuyée sur la mise en œuvre du pan personnel d'application)

- Mise à disposition de ressources pédagogiques
- Des attestations de formation remises en fin de stage
- Un bilan pédagogique adressé à l'établissement (délai 1 mois), accompagné de la copie des attestations de formation